

Délibération du Conseil Municipal

D.2022-54

ACTE : 3.5.3

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-deux et le 29 Juin à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, LARONDE, MAZILLE, NEGRE
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD,
MME BOUCIER A M. CAM

Excusés / Absents : M. BADO, BAÏADA, GERVAIS

Secrétaire : M. FERNAND ZULIAN

Date de la convocation : 22/06/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE A L'ASSOCIATION QUERCIMAGES**

Monsieur le Maire signale au Conseil que Monsieur Marc VACQUIE, président de l'association **QUERCIMAGES**, demande la mise à disposition de la salle de classe inutilisée du rez-de-chaussée, de la BCD et de la cour de l'école élémentaire Martial ARTIS pour y organiser ses séances estivales de cinéma plein air et y entreposer les chaises en juillet et août 2022.

Monsieur le Maire souhaite soutenir l'association **QUERCIMAGES** en mettant gratuitement à sa disposition les locaux de l'école élémentaire Martial ARTIS.

Après lecture de la convention, Monsieur le Maire, sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention avec l'association **QUERCIMAGES**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** : la proposition de Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association **QUERCIMAGES**, pour la mise à disposition à l'école élémentaire Martial ARTIS d'une salle de classe, de la BCD et de la cour de récréation du mardi 5 juillet au mardi 24 août 2022.
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François LE MOING

